

# Les stages

Au cours d'une scolarité à l'INSA, tout étudiant doit **obligatoirement effectuer au moins 40 semaines de stages** (ou d'expériences professionnelles) dont 14 semaines au minimum en entreprise. Ce nombre est réduit à 36 semaines pour les nouveaux entrants en 3<sup>e</sup> année.

Il est tenu d'effectuer des stages en :

- Fin de 1<sup>re</sup> année (stage ouvrier, 4 semaines)
- En fin de 4<sup>e</sup> année (12 à 16 semaines avec une tolérance de 8 semaines pour quelques cas particuliers - séjours à l'étranger notamment)
- En fin de 5<sup>e</sup> année (20 à 26 semaines).

Un stage est vivement conseillé en fin de 3<sup>e</sup> année (4 à 12 semaines) ; s'il a lieu, il est décompté du total de 40 semaines obligatoires. Les stages de 1<sup>ère</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année sont évalués.

Dans le cas où le nombre de semaines de stage ou le nombre de semaines de séjour à l'étranger n'est pas obtenu en fin de la 5<sup>e</sup> année, le jury peut suspendre la délivrance du diplôme pour un an au plus. L'accomplissement du nombre de semaines manquantes après le jury entraîne la délivrance immédiate du diplôme si les autres conditions de délivrance sont remplies.

Tu trouveras quelques informations supplémentaires [sur l'étagère dédiée](#) ;)

---

Révision #3

Créé 1 décembre 2021 17:33:55 par Raphael

Mis à jour 1 mars 2023 13:01:42 par Manah